

## Article 31 du Règlement

## LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

**Mme Jean Augustine (Etobicoke—Lakeshore, Lib.):** Monsieur le Président, il y a six ans cette semaine, 14 jeunes femmes intelligentes et talentueuses, promises à un brillant avenir, ont perdu la vie à la suite d'un acte de violence insensé à l'École polytechnique, à Montréal.

Des Canadiennes de partout demeurent hantées par cette tragédie. Mercredi prochain, Journée nationale de commémoration et d'action pour mettre fin à la violence faite aux femmes, la tragédie survenue le 6 décembre devrait être un symbole de la société sûre, juste et pacifique que nous devons nous efforcer de créer.

Nous devons nous rappeler que ce terrible sacrifice peut inspirer une grande force. Par notre dévouement et nos efforts, et peu important les divisions régionales, linguistiques, raciales ou sectaires, la mémoire de ces femmes devrait nous inciter à rebâtir un pays fondé sur les principes de l'égalité et du respect, où les femmes ne seront plus des victimes.

\* \* \*

● (1410)

[Français]

## LA RÉFORME DE L'ASSURANCE-CHÔMAGE

**M. Antoine Dubé (Lévis, BQ):** Monsieur le Président, le ministre du Développement des ressources humaines déposait, vendredi dernier, sa réforme de l'assurance-chômage. Le ministre clamait à qui voulait l'entendre que sa réforme avait pour but de s'adapter aux nouvelles exigences de la société canadienne et qu'elle permettrait aux chômeurs d'intégrer plus facilement le marché du travail.

Mais maintenant que la réforme est déposée, on constate qu'elle dépasse de beaucoup nos pires appréhensions. Le gouvernement fédéral compte en effet réduire son déficit sur le dos des femmes et des jeunes.

De plus, dans le but d'assurer la redistribution de la richesse, Ottawa a décidé de diminuer de un milliard de dollars les cotisations des mieux nantis, tandis que pour combler cette diminution Ottawa augmente les cotisations des bas salariés de 900 millions de dollars. Est-ce là la conception du gouvernement fédéral de la justice et de l'équité sociale?

\* \* \*

[Traduction]

## LE DÉCÈS DE ROBERTSON DAVIES

**M. Ian McClelland (Edmonton—Sud-Ouest, Réf.):** Monsieur le Président, je prends aujourd'hui la parole pour rendre hommage au regretté Robertson Davies, l'un des écrivains les plus estimés du Canada.

Établissant un rapprochement entre les deux solitudes du Canada, un grand titre d'un journal du Québec disait ceci:

[Français]

« Avec Robertson Davies, les lettres canadiennes perdent un de leurs monuments. »

[Traduction]

C'est un sentiment qui décrit bien la reconnaissance que Robertson Davies avait acquise. C'est un monument de la littérature canadienne.

Pour moi, Robertson Davies était d'un autre monde. Je ne le connaissais que de réputation. La première fois que je l'ai entendu à la radio, j'ai été impressionné parce qu'il semblait avoir autant à cœur d'entendre les opinions des autres que d'exprimer les siennes. Reconnu dans le monde entier comme un grand homme de lettres, M. Davies était aussi un homme du peuple.

Cet homme a contribué à améliorer le Canada et le monde, en leur léguant à son décès son magnifique patrimoine littéraire.

\* \* \*

## LES BANQUES

**Mme Bonnie Brown (Oakville—Milton, Lib.):** Monsieur le Président, la semaine dernière, la Banque Toronto-Dominion et la Banque de Montréal ont annoncé des hausses substantielles de leurs bénéfices pour 1995. Par rapport à l'an dernier, leurs bénéfices ont augmenté respectivement de 17 et 19,5 p. 100.

Ces chiffres vaudront peut-être à l'industrie le respect de ses actionnaires, mais lui attireront plutôt des critiques de la part des propriétaires de petites et moyennes entreprises. Nous avons tous entendu parler de leur irritation devant les réticences de l'industrie bancaire à prêter au secteur de la petite entreprise. Nous connaissons le rôle critique de ces entreprises dans notre économie, et c'est pourquoi nous travaillons fort pour créer un milieu qui leur soit plus favorable.

Nous ne pouvons pas y arriver seuls. À notre avis, les banques ont l'obligation particulière d'aider les petites entreprises à obtenir du financement. Espérons que la hausse de leurs bénéfices les incitera à s'acquitter de cette importante obligation.

\* \* \*

## LE DÉCÈS DE ROBERTSON DAVIES

**Mme Albina Guarnieri (Mississauga—Est, Lib.):** Monsieur le Président, les Canadiens pleurent le décès du grand écrivain, professeur, dramaturge et critique Robertson Davies, qui a grandement contribué à faire reconnaître la littérature canadienne au pays et à l'étranger.

Ses écrits et ses enseignements, particulièrement en tant que directeur du Massey College, ont profondément influencé les auteurs canadiens. Finaliste pour le prix Booker en 1986 et lauréat du prix Nobel de littérature en 1992, Robertson Davies a reçu le prix littéraire du gouverneur général en 1972 et le prix Molson en 1988.